



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide au développement

Question écrite n° 73419

Texte de la question

L'aide publique de la France au développement, retranscrite dans le budget de la coopération, est en baisse depuis des années, de même que les moyens mis à disposition de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger. La part du PNB, consacrée à l'aide au développement reste, avec 0,37 % du PNB, très loin de l'objectif international : que chaque pays développé consacre 0,7 % de son PIB à l'aide au développement. M. Pierre Cardo demande M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie de lui retracer l'évolution du budget consacré par la France à l'aide au développement depuis 1997. Par ailleurs, il a été décidé, à la Conférence de Paris de décembre 2000, à la suite de l'accord d'Arusha d'août 2000, d'accorder une aide de 460 millions d'euros, renforcée par une aide de 920 millions d'euros, décidée à Genève. Il lui demande de lui faire le bilan de la mise en oeuvre effective de ces deux aides.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73419

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 février 2002, page 1025